

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIYERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — Express.  
4 — 1 — matin, Express-Poste.  
10 — 28 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.  
11 — 51 — — Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 23 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Nana Saïb s'est-il réellement suicidé, a-t-il dé-  
cédément disparu ? voilà qui n'est pas bien certain,  
même pour les journaux et les correspondances  
particulières qui rapportent la nouvelle. Quoiqu'il  
en soit, les détails que contiennent depuis hier les  
feuilles de Londres commencent à dissiper ce qu'il  
pouvait y avoir de favorable dans l'impression pro-  
duite par les dépêches résument les dernières nou-  
velles apportées par la malle de Bombay.

D'un autre côté, le paquebot porteur de la malle  
de Calcutta est arrivé, et le résumé télégraphique  
des nouvelles de cette malle, parvenu hier à Paris  
et à Londres n'est rien moins que rassurant. Le gé-  
néral Havelock s'est vu frapper d'inaction à la suite  
du choléra qui a éclaté dans son petit corps d'armée,  
et il a dû attendre des renforts ; des régiments de  
la présidence de Madras, la seule qui jusqu'à pré-  
sent eut échappé à l'épidémie insurrectionnelle, se  
sont révoltés. Nous ne parlons que pour mémoire  
de la levée du siège de Delhi et de la retraite des  
Anglais sur Agra, retraite causée par le choléra.  
Le rapport qui annonce ces derniers événements  
mérite confirmation ; mais ce qui semble impliquer  
une gravité extrême dans la situation c'est le fait  
suivant.

Lord Elgin, le plénipotentiaire anglais en Chine,  
lord Elgin que nous avions tout lieu de croire, sinon  
à Peking, au moins à Canton ou à Shanghai, lord  
Elgin a tout à coup débarqué à Calcutta. Ce n'est  
certainement pas pour amener à titre de renforts  
les 380 et quelques hommes qui l'accompagnaient ;  
ce n'est certainement pas non plus, comme le dit  
une dépêche, dans le but de conférer avec sir Colin  
Campbell, dont la nomination au poste de commandant  
en chef et le départ d'Angleterre ne pouvaient  
être connus de lord Elgin au moment où il s'embar-  
quait de Hong-Kong ou de Shanghai pour Calcutta.  
Serait-ce donc pour remplacer le vicomte Canning,  
gouverneur-général des Indes, ou pour lui servir de  
coadjuteur ? Lorsqu'on se rappelle les reproches de  
mollesse et même d'incapacité adressés à lord Can-

ning, reproches que nous avons vu se reproduire  
dans les journaux anglais ; lorsqu'on se souvient  
qu'au moment où lord Elgin quittait l'Angleterre,  
on le supposait muni d'instructions secrètes et de  
pouvoirs extraordinaires ; lorsqu'enfin on fait la part  
de la confiance générale dans les talents, l'énergie  
et la haute expérience du gouverneur du Canada,  
on ne peut s'empêcher de reconnaître que les con-  
jectures que nous venons d'exprimer ne sont pas  
sans fondement.

En tout cas, si la présence de lord Elgin à Calcutta  
indique que les circonstances sont critiques, elle est  
de nature à rassurer sur la bonne direction qui sera  
donnée aux opérations, aux mesures diverses qui  
doivent assurer la répression de l'insurrection. La  
Grande-Bretagne est représentée aux Indes par deux  
de ses plus grandes capacités militaire et politique :  
sir Colin Campbell et lord Elgin ; les soldats anglais  
sont aussi braves, aussi constants qu'au temps de  
Clève et de sir Artur Wellesley ; le nombre seul  
faisait encore défaut aux Anglais à la date des der-  
nières nouvelles et c'est ce qui explique pourquoi  
ces nouvelles ne sont pas bonnes. Mais chaque jour  
qui s'écoule depuis le commencement de ce mois  
amène à Calcutta et à Bombay des renforts de Mau-  
rice, du Cap, de Gibraltar et d'Angleterre ; les  
troupes qui se trouvaient en Perse avec les généraux  
Jacob et Outram ont dû arriver aux Indes dans la  
deuxième quinzaine d'août et entrer en campagne  
aussitôt. Le chiffre de l'armée anglaise grossit donc  
chaque jour davantage depuis tantôt un mois ;  
aussi croyons-nous fermement qu'à la date du 15  
août la mauvaise fortune des Anglais aux Indes avait  
atteint son apogée et que les prochaines nouvelles  
nous apprendront, non pas assurément l'anéanti-  
sissement de l'insurrection, mais au moins le commen-  
cement de son déclin. — Havas.

Tous les regards se portent, en ce moment, vers  
l'Autriche, et chacun observe son attitude à l'ap-  
proche de la rencontre des deux empereurs à Stuttgart.  
Ce qui ne contribue pas peu à augmenter les embar-  
ras de la cour de Vienne, c'est le sentiment de sa  
fausse situation non-seulement à l'égard de quelques

cabinets étrangers, mais encore vis-à-vis d'une par-  
tie des populations de l'empire, qui ne supportent  
qu'impatiemment les entraves du système centrali-  
sateur, inauguré par le prince Schwatzenberg. Reven-  
ant ; aujourd'hui, sur cette grave question, notre  
correspondant de Vienne ajoute :

« Le grand parti national en Hongrie, composé  
des magyars, des magyars et du clergé, regarde  
toujours comme son chef l'archiduc Etienne, dernier  
palatin de Hongrie, et qui s'est expatrié, sans ja-  
mais être revenu en Autriche, depuis les années  
révolutionnaires de 1818-1849. Son éloignement  
est un des motifs qui ont contribué au refroidisse-  
ment avec lequel l'Empereur a été reçu lors de son  
deuxième voyage en Hongrie. » — Havas.

La Presse d'Orient du 9 ne parle pas encore du  
changement de Fethi-Pacha, annoncé par les dé-  
pêches télégraphiques de la même date ; il aura sans  
doute été connu seulement lorsque le journal était  
déjà livré à l'impression.

Nous lisons dans ce journal :

« Samedi, M. l'ambassadeur de France s'est rendu  
à bord de l'*Ajaccio* au palais impérial de Dolma-  
Baqché, où il a eu l'honneur d'être reçu par S.  
M. I. le Sultan.

« S. M. a exprimé en des termes bien sentis à  
M. l'ambassadeur de France toute la satisfaction  
qu'elle éprouvait de la solution des difficultés qui  
avaient momentanément interrompu les relations  
de son gouvernement avec celui de l'empereur  
Napoléon.

« Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères,  
Caboul-Bendi, premier drogman du divan, et  
Kiamil-Bey, introducteur des ambassadeurs assis-  
taient à cette audience.

« M. l'ambassadeur de France était accompagné  
de M. le comte de Lallemand, premier secrétaire ;  
M. Berthemy, second secrétaire ; M. de Vernouil-  
let, attaché ; M. Outray, premier drogman, de MM.  
Pelletier, Belin, Delaporte, de Longeville, Bottas,  
drogmans de l'ambassade, qui ont eu l'honneur d'être  
présentés à S. M. ; ainsi que M. Outray aîné.

## FEUILLETON

## MADEMOISELLE DE CARDONNE.

( Suite. )

Dessalines recula de quelques pas et arrêta sur la ma-  
îtresse un regard hébété. L'hyène était prise au piège.  
— Ah ! c'est ainsi, dans ma propre chambre, qu'on  
me fait infidèle ? continua Juliette... C'est bon... je me  
vengerai. — Mon amie... essaya le gouverneur d'un ton  
calin. — Laisse-nous, interrompit la maîtresse, tu  
n'entreras plus ici qu'avec ma permission : retire-toi.  
Dessalines sortit tête basse, et Juliette ferma la porte  
à clef derrière lui.

— Toi ! grommela tout bas et avec rage le gouver-  
neur, toi, Juliette, ma fille, tu ne vivras pas long-  
temps... Et puisque la belle comtesse m'aime, je saurai  
me passer de tes services... Tiens-toi bien.

Des alines accompagna ces mots d'un geste menaçant,  
et il alla se jeter sur son lit où il dormit en ivrogne jus-  
qu'au grand jour.

— Vous m'avez sauvée ! dit Nancy à Juliette, je ne  
l'oublierai pas. — Ne vous avais-je pas promis de veiller  
sur vous et de surveiller ce misérable ?... J'étais là, je  
serai toujours là tant que Son Excellence me souffrira  
dans son palais... Mais je suis inquiète... Si les Français  
tardent à se montrer, Dessalines pourrait bien se débar-  
rasser de moi, me faire empoisonner ou étrangler : il  
est capable de tout... Avez-vous écrit à votre père ? —

Oui — Donnez-moi la lettre, je vais l'expédier sur le-  
champ ; et puis je viendrai vous trouver, nous cause-  
rons, nous parlerons de celui que vous aimez... Ah ! vous  
êtes heureuse, car votre fiancé existe, il est près de  
vous, l'avenir vous sourit... Enfin ! enfin ! c'est peut-être  
justice, vous valez mieux que moi... En mon absence ne  
craignez rien, le tigre doit dormir.

Juliette prit la lettre de Nancy, sortit de la chambre,  
et revint au bout de quelques minutes.

— Me voilà tranquille, dit-elle, j'espère que mon  
messager arrivera à temps. Eh ! hi n, Mam'zelle, com-  
prenez-vous maintenant pourquoi j'ai osé vous faire vio-  
lence et vous conduire ici ? — Je crois deviner ; mais ce-  
pendant mon esprit trouble s'égare... — Si le capitaine  
Meynard n'avait inventé le conte auquel Dessalines s'est  
lâissé prendre, car Dessalines est un composé de sottise,  
d'ambition et d'orgueil, votre père eût été massacré  
dans son domaine dès que le pavillon français se serait  
montré sur les côtes ; vous, vous eussiez été enlevée et  
réservée aux brutales amours du gouverneur de Saint-  
Marc ; votre fiancé serait déjà mort, et vos compatriotes  
n'auraient trouvé aucune protection dans ce pays. Grâce  
à la fable du capitaine, Dessalines s'imagine que vous  
l'aimez, que vous convoitez la couronne de Saint-Dom-  
ingue, que Bonaparte lui tend la main, et cette  
credulité stupide vous sauvera tous. C'est pour confirmer  
Dessalines dans sa grossière erreur que, le capitaine et  
moi, nous avons décidé que vous deviez venir ici tenir

compagnie à votre fiancé, partager ses espérances et ses  
dangers. — Pourquoi ne m'avoir pas avertie ? interrom-  
pit Nancy. — Si je vous avais proposé de vous laisser en-  
lever, vous n'y auriez pas consenti ; vous vous seriez  
mesfiée de mon zèle, de ma loyauté, vous m'auriez  
soupçonnée comme vous avez soupçonné l'honnête et  
brave Smarth. — Mais au moment où vos cavaliers m'ont  
arrêtée... — Ces cavaliers n'étaient pas dans le secret,  
ce sont des créatures de Dessalines qui croyaient agir par  
ordre de leur général ; un mot imprudent pouvait nous  
perdre : les nègres ont l'oreille fine et l'esprit prompt.  
Maintenant, Mam'zelle ne pensez pas que vous deviez  
me garder reconnaissance pour le service que je vous  
rends ; non, je vous détestais il y a dix jours à peine,  
et ce n'est pas pour vous secourir que j'expose ma vie ;  
c'est pour me venger de ma mère, de Dessalines, de  
Toussaint, qui ont mis à mort mon amant... le seul  
homme que j'aie aimé de toute mon âme. Profitez de ma  
fureur ; reportez sur Smarth votre estime et votre affec-  
tion : il en est digne. Vous pouvez vous jeter tout habil-  
lée sur ce lit, vos portes sont fermées à double tour, et  
je couche là, à côté de vous. Adieu, Mam'zelle, pre-  
nez courage ; ceux qui vous défendent ont plus de cœur  
et de tête que les brigands dont Dessalines est le chef.

Juliette s'inclina fièrement devant la belle créole et  
se retira.

Nancy s'agenouilla et se prosterna dans une longue



consul de France à Damas, en ce moment en congé à Constantinople. »

#### POSSESSIONS FRANÇAISES DANS L'INDE.

Des bruits inquiétants avaient circulé au sujet des établissements français dans l'Inde; il est vrai que ces bruits ont été presque aussitôt démentis par un journal semi-officiel. Mais beaucoup de personnes ignorent l'importance de ces faibles débris de nos riches possessions dans ces parages, et il n'est peut-être pas sans intérêt de fournir quelques détails sur ces colonies, au moment où de graves événements s'accomplissent dans la péninsule indienne dont elles occupent quelques points microscopiques.

Ces établissements se bornent à cinq villes : Pondichéry et Karikal, sur la côte du Coromandel; Yanaon, sur celle d'Orissa; Chandernagor, dans le Bengale, très-près de Calcutta, et Mahé, sur la côte de Malabar. Ces cinq postes sont entourés d'un territoire d'une étendue très-variable, et qui, tous réunis, ne représentent pas plus de 60 kilomètres carrés, habités par 180,000 habitants, dont 2,000 Européens au plus. Pondichéry est la résidence du gouverneur général, de la préfecture apostolique, de la cour impériale, de l'administration centrale, c'est une belle ville de 50 à 60,000 âmes, divisée en ville noire et ville blanche par un large canal. Les villages des environs, ou aldées, sont généralement propres et aisés; une enceinte bastionnée entoure la place du côté du continent: le port n'est malheureusement qu'une rade peu sûre.

Chandernagor, la seconde ville comme importance, est bien déchue de son antique splendeur; sa position sur l'Ougly, bras du Gange, est charmante et même avantageuse, mais il y a des quartiers déserts, le port est vide et le commerce nul.

Karikal est plus heureux au point de vue industriel: ses habitants s'occupent activement de la fabrication des toiles. Ces deux villes ont une enceinte fortifiée.

Yanaon est dans une situation relativement plus prospère, grâce à sa bonne situation sur le Godavery et la salubrité de son climat. On y fabrique également beaucoup de toiles.

Mahé est un tout petit poste sans aucune valeur, dans la province de Carnatic. Le gouvernement entretient dans chacun de ces postes un commandant particulier, appartenant aux troupes et au commissariat de marine, un tribunal de première instance ou au moins un juge, et deux ou trois autres fonctionnaires civils. La garnison des établissements français dans l'Inde se compose de deux compagnies de cipayes, fortes de six cents hommes et commandées par des officiers européens; c'est plutôt une force de police qu'une force militaire.

Comme on le voit, Chandernagor seul se trouve assez rapproché du foyer de l'insurrection. Pour les autres établissements, en outre de leur éloignement du théâtre de la lutte, il faut ajouter que la population indoue du sud de la péninsule est très-différente de celle du nord, et témoigne d'ailleurs un grand attachement à la France, dont les agents l'ont toujours traitée avec douceur.

La France possède encore nominalelement des *loges* à Mazulipatnam, Calicut et Surate, c'est-à-dire le droit d'y avoir un comptoir jouissant de certains

privileges, comme réduction des droits d'entrée, etc.

Nous ne ferons pas l'histoire de nos possessions indiennes, dont les vicissitudes ont été si grandes et si nombreuses depuis Henri IV, qui fonda la première Compagnie française des Indes, jusqu'en 1793, où tous nos établissements nous furent enlevés. La paix de 1814 nous rendit les cinq ports dont nous venons de parler; de plus, la Compagnie anglaise des Indes s'obligea à nous servir, à titre d'indemnité, une rente de 1,000,000 de francs. Tout le monde connaît ces revers, et leur récit ne saurait obvier au moindre inconvénient. Ce qu'il importe plutôt de signaler et de rappeler au souvenir de l'administration, c'est un projet dont on s'est souvent occupé, et qui consisterait à abandonner Mahé, Chandernagor et Yanaon, ports très-éloignés, impossibles à défendre en cas de danger, pour prendre les mêmes territoires autour de Pondichéry et de Karikal, et constituer ainsi un établissement qui, sans présenter une grande importance, pourrait cependant offrir un sérieux intérêt.

Les circonstances ne sauraient être plus favorables pour que ce vieux projet reçût enfin son exécution.

H. LARIVIÈRE.

(Correspondance de l'Industrie.)

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 18 septembre. — Trois vaisseaux sont envoyés à l'île Maurice et quatre autres au Cap pour y prendre immédiatement des renforts pour l'Inde. (Globe.)

Londres, 19 septembre. — Le *Daily-News* prétend que 200 hommes se rendent aux Indes par la voie de l'Égypte. Le gouvernement a refusé le passage à un nombre plus considérable de soldats.

Berne, 18 septembre. — Le conseil fédéral envoie les colonels Stehlin et Kurz, en qualité de commissaires, près le gouvernement vaudois, pour procéder à l'exécution des décisions du conseil.

De son côté, le gouvernement vaudois a convoqué le grand conseil pour le 24 courant, à l'effet de soulever la question de compétence vis-à-vis le conseil fédéral.

Berlin, 19 septembre. — Dans la séance extraordinaire du comité central de la banque de Prusse, qui a eu lieu aujourd'hui, l'escompte des effets a été élevé de 5 1/2 pour cent à 6 pour cent.

Madrid, 19 septembre. — Un ordre gouvernemental permet la libre entrée des céréales en Espagne jusqu'au mois de juillet.

*Las Hojas* annoncent que l'ouverture des Cortès aura lieu en octobre. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

INDE. — On lit dans le *Pays*:

« Des nouvelles certaines démentent la mort de Nena-Saïh, qui avait été apportée par des déserteurs venus au quartier-général anglais. Ce chef, après avoir détruit la ville qui lui servait de résidence et qui était un mauvais point stratégique, était parti dans l'Est avec toutes ses forces.

» On regardait comme très-prochaine, en Angleterre, la nomination de lord Elgin au poste de

gouverneur général des Indes, en remplacement de lord Canning qui serait appelé à d'autres fonctions. »

— Le *Sémaphore*, de Marseille, publie quelques extraits des correspondances de Calcutta, apportées dans cette ville par le *Valetta*; nous en reproduisons les passages suivants:

Calcutta, 8 août. — Depuis quelque temps toute communication télégraphique avec Bombay est interrompue, et les révoltés se sont tellement rapprochés de Calcutta que le télégraphe ne fonctionne plus au-delà de Rameegunge, à 120 milles d'ici. On ne saurait dire combien longtemps seront suspendues les communications postales avec nos stations du haut pays.

Chaque jour nous apporte des nouvelles de l'extension que prend l'insurrection, ainsi que du massacre de tous les Européens qui n'ont pas été assez heureux pour échapper aux insurgés. Nous gardons encore les stations sur les bords du Gange, entre ce fleuve et Cawnpore, où nous avons des troupes anglaises, c'est-à-dire à Allahabad, à Mizzapore, à Benarès, à Gazzepore, à Dinapore, à Moughir et à Bhangulpore, mais c'est là tout. Sur les deux côtés du fleuve, le pays est dans les mains des révoltés. Les cours indigènes nous sont fermées. Nul impôt n'est levé, même dans les stations désignées plus haut, et dans l'intérieur il n'y a plus un Européen vivant, excepté aux lieux indiqués, dans l'intérieur d'Agra, de Meerut, de Sangor et dans une ou deux places de la frontière de Madras entre Calcutta et le Punjab, en longueur, et entre Madras et la frontière de Bombay, sur un côté, et la frontière du Népal sur l'autre, en largeur, avec les exceptions plus haut relatées, toute l'étendue de ce vaste territoire s'est soustraite au gouvernement de l'Angleterre et est devenue le théâtre des massacres, des pillages, comme l'histoire n'en a jamais raconté.

SUISSE. — Le conflit qui s'est élevé entre les autorités de Berne et celles du canton de Vaud n'est pas terminé. Il semble cependant que les suites n'en seront pas aussi fâcheuses qu'on pouvait le penser.

Le conseil d'Etat de Vaud ne s'est pas conformé le 15, aux ordres du conseil fédéral, mais il a tenu ce même jour une séance dans laquelle un message destiné aux autorités bernoises a été rédigé. C'est une demande de prolongation de délai faite dans les termes les plus convenables. Voici, du reste, comment le *Nouvelliste vaudois* enregistre ce fait important:

« Nous apprenons que, dans sa séance d'hier, le conseil d'Etat s'est occupé du message du conseil fédéral du 11 courant, par lequel cette autorité annonce qu'elle confirme de tous les points son arrêté du 2 septembre concernant les travaux de la ligne d'Oron.

» Le conseil d'Etat a répondu au conseil fédéral en lui transmettant un rapport de la commission des travaux publics touchant l'examen des plans du tracé de la ligne d'Oron; il insiste en même temps sur la nécessité d'un plus long terme dans ce but. Il indique les défauts de divers points du tracé et les corrections et modifications nécessaires dans l'intérêt du public en général, de la grande et petite circulation et des propriétaires intéressés.

prière devant Dieu, puis elle essaya, mais en vain, de se reposer; ses yeux se fermèrent sans sommeil, et le jour la surprit éveillée.

La Rémédios s'était engagée, avons-nous dit, dans les halliers qui conduisaient de l'habitation des Tamarins à la ravine aux Coulevres. L'odiense femme, en se voyant libre, avait jeté un éclat de rire féroce, et, se retournant vers la maison de ses maîtres, elle avait bondi en choquant ses talons l'un contre l'autre, à la manière des Caraïbes.

— Ah! vieux fou! s'écria la mulâtresse, tu as été assez maladroit pour me laisser échapper... A moi les tisons, le couteau, la corde et le poison! Bientôt, bientôt vous aurez tous de mes nouvelles.

La Rémédios se glissa de buissons en buissons jusqu'à la ravine, et elle se plongea au plus épais d'un fourré d'épines. Là, elle s'accroupit sur ses talons et attendit.

Quand la nuit fut venue, la mulâtresse sortit du fourré comme ces bêtes fauves qui abandonnent leur tanière pour se mettre en chasse; elle s'arrêta, fit quelques pas prudents et honteux; puis, prenant sa course, elle s'élança dans la direction du morne aux Goyaves.

C'était dans ce lieu, on s'en souvient, que le dictateur Toussaint avait donné rendez-vous à la Rémédios, en lui disant: « Quand tu auras quelque révélation à me faire, viens au morne aux Goyaves; si je n'y suis pas, mes gens y seront. » Toussaint entretenait pendant la

nuit, un poste d'observation au morne, point central où se rendaient les espions qu'il répandait dans les différents gouvernements de l'île. Doué d'une activité infatigable, le dictateur n'avait pas de résidence fixe; il était sans cesse à cheval, courant les routes et les sentiers, organisant partout son pouvoir, châtiant des rebelles ou réchauffant le zèle de ses partisans, prêchant la haine de l'esclavage et la guerre aux Français.

La Rémédios voulait voir Toussaint pour lui révéler les manœuvres du capitaine Meynard, de Smarth et de l'amiral de Cardonne. La pénétrante sagacité de la mulâtresse avait deviné que Dessalines devait tremper dans le complot du parti français.

Médi ne s'expliquait pas autrement la captivité du capitaine Meynard: Dessalines était d'une cruauté qui n'accordait aucun sursis aux prisonniers, et si le capitaine vivait, c'est qu'il y avait évidemment pacte entre lui et le gouverneur de Saint-Marc. La Rémédios voulait donc, à tout hasard, soulever la colère de Toussaint et frapper ainsi, comme d'un coup de foudre, ceux que poursuivaient sa vengeance et sa haine. Elle précipita tellement sa marche, qu'entre dix et onze heures de la nuit, elle arriva au morne aux Goyaves.

Une vedette l'arrêta.

Toussaint, le grand chef, est-il ici? demanda la mulâtresse. — Non. — Ne viendra-t-il pas? — Je n'en sais rien, parle au colonel Joseph qui est de l'autre côté du morne.

La Rémédios courut au lieu indiqué, elle y trouva une vingtaine de cavaliers qui avaient mis pied à terre et tenaient leurs chevaux par la bride.

— Le colonel Joseph? demanda-t-elle. — Voilà... D'où viens-tu? — Le dictateur ne doit-il pas visiter ce poste cette nuit? — Non; Toussaint est sur la frontière espagnole, à Samana; il ne paraîtra dans cette province que dans deux jours. — Dans deux jours! répéta Médi avec douleur... Mais ne sait-il pas que les vaisseaux français peuvent être en vue de Saint-Marc demain soir, demain matin? — Le dictateur est bien renseigné; les Français sont encore loin, et Saint-Marc est bien défendu... Quelles nouvelles apportes-tu? — Aucune, répondit la capresse après une courte hésitation; puisque le dictateur est si bien renseigné, je n'ai, moi, rien à lui apprendre, et je te quitte... Cependant, je te conseille, colonel Joseph, de faire partir, ventre à terre, l'un de tes cavaliers pour Samana; ce cavalier dira au grand chef que Saint-Marc n'est pas si bien défendu qu'il le croit, et que la trahison règne sur les côtes de l'Ar-tibonite. Suis ce conseil, colonel, et tu rendras, je crois, un grand service aux pauvres nègres.

Sans attendre une réponse, Médi s'élança dans la savane qui dominait le morne aux Goyaves, et elle prit un sentier qui conduisait à la paroisse de Saint-Marc.

— Dieu est sage, se dit l'horrible femme en marchant avec agilité malgré sa fatigue, Dieu est sage! Si j'avais raconté ce que je voulais lui dire, ma fille eût été enve-



» Le conseil d'Etat espère de l'équité du conseil fédéral qu'il le mettra en mesure de pouvoir étudier cette question difficile avec toute la maturité nécessaire. »

**HÉRAT.** — On a reçu de Perso la nouvelle officielle de l'évacuation de l'Hérat. Les troupes du Shah ont abandonné cette ville le 4 de zilhedjé (26 juillet.) Mais d'après un bruit qui commençait à se répandre, Gholam-Haydar Khan, fils de Doust-Mohammed, et gouverneur pour son père de la ville de Kandahar, se préparait à marcher sur Hérat et à s'en emparer : il est à craindre que les Persans ne fassent dans ce cas un nouveau mouvement en avant, ne voulant pas qu'Hérat reste aux mains des Affghans. (Constitutionnel.)

**MAROC.** — On signale quelques agitations dans le Maroc, et il ne serait pas étonnant que les tribus guerrières qui s'étendent entre les villes de Fez et de Maroc se livrent prochainement à des actes d'insubordination. L'Empereur a fait sa rentrée dans la première de ces deux villes pendant que son fils venait occuper la seconde. (Constitutionnel.)

#### FAITS DIVERS.

On écrit de Châlons, le 17 septembre :

« S. A. R. le duc de Cambridge, accompagné des colonels lord Burghersh, Clifton et Maude, ses aides-de-camp, est arrivé ce matin à 11 heures 1/2 au camp. »

» Le prince a été reçu à la gare de Mourmelon par le général Fleury, aide-de-camp et premier écuyer de l'Empereur, et a été escorté par l'escadron des cent-gardes de Sa Majesté.

» S. A. R. doit passer quelques jours avec l'Empereur et assister aux grandes manœuvres qui vont suivre.

» Le général lord Cardigan est venu aussi, sur l'invitation de Sa Majesté, s'établir au quartier impérial.

» Dans la journée, l'Empereur et le duc de Cambridge, accompagné de Son Exc. le maréchal Vaillant et du colonel Clifton, ont parcouru tous les camps. Le prince a été l'objet de manifestations très-sympathiques de la part des troupes. »

— On lit dans le *Messager de Bayonne* du 17 :

« Nous croyons pouvoir assurer que S. M. l'impératrice Eugénie restera à la villa impériale de Biarritz jusqu'à la fin du mois de septembre. »

» L'Impératrice, qui la semaine dernière est allée à Bidache, doit, assure-t-on, faire plusieurs excursions et se rendre successivement à St-Sébastien, à Bambo et à Hasparren. »

— Le *Journal de la Marne*, dans son numéro du 20 septembre, parle des représentations données au camp de Châlons, par le 1<sup>er</sup> régiment de la garde, et il ajoute :

« Mardi soir, c'était le tour des zouaves. Ils ont donné une *fantasia*, sur le front de bandière : c'était la célébration d'un mariage arabe. Un vaste carré de 80 mètres de côté formait la scène. Une misérable tente, les chiens, la volaille, les chevaux de la tribu, cinq grands feux, dont quatre aux angles et un au centre du carré en occupaient l'enceinte avec une soixantaine de zouaves, nu-pieds, portant les costumes arabes des deux sexes et des

différents âges. Le coup-d'œil était pittoresque et attrayant pour des yeux novices. La fête a été ouverte par un grand conseil de la tribu entière; ensuite est venue la prière, cet acte si grave, si important de la vie des Arabes. Les danses du pays, conduites par une musique discordante de tamtam, et accompagnées de chants sauvages, ont succédé à la partie religieuse. Le festin, si l'on peut appeler ainsi une maigre ration de kous-kous (orge cuite trempée dans du lait), et un peu de café a été servi à toute la tribu assise à terre et en cercle. L'Empereur, accompagné de tous ses maréchaux et de ses généraux, a honoré cette soirée de sa présence. Des hourras d'acclamations ont salué son arrivée : la tribu prenait alors le café, et le koud jüd s'est empressé d'en offrir une tasse à Sa Majesté, qui l'a acceptée avec grâce, aux cris de joie de nos arabes travestis. Les jeux, les tours de force et d'agilité sur terre et à cheval ont suivi le repas, après quoi l'Empereur s'est levé, et, ayant tout examiné dans la tente, a repris à pied le chemin de son pavillon. Les plus vifs témoignages se sont manifestés à son départ. L'Empereur est déjà éloigné de 100 mètres : tous nos arabes, torches allumées en main, prennent instantanément le pas de course, le marabout en tête, et vont se ranger aux côtés de l'Empereur. Tous les spectateurs, 4,000 environ, imitent les acteurs, et tous se mettent en marche vers le chalet impérial. Les chants, la musique de nos arabes, mêlés aux cris de la foule, les nombreuses torches, tout imprime à cette marche nocturne un caractère d'originalité sans égal. »

— De dernier numéro du *Monde illustré* contient les gravures et les articles suivants :

**TEXTE.** Courrier du Rhin, par André. — Combats de Toong-Ts'oung et de Faishan, par Fulgence Girard. — Le Meeting de l'Association britannique à Dublin, par Louis Enault. — Chemin de fer de Châlons : Inauguration, par Henri Nicolle. — Courrier d'Italie, par J. Doucet. — Sciences, beaux-arts et travaux publics, par Ch. d'Argé. — Courrier de Kabylie, par Léon de Bernard. — Voyage de Bordeaux à Cette et à Bayonne, par Mary Lafon. — Théâtres, par Charles Monselet. — Fêtes historiques de Laval, par Delaunay. — Bibliographie, par D. — Feuilleton : *la Voie du sang*, par Louis Ulbach.

**GRAVURES.** Expédition de Chine : Combat naval entre l'escadre anglaise et une flotte de jonques chinoises. — Fêtes de Blois : Concert exécuté dans la salle des Etats-Généraux. — Célébration de la messe au camp de Châlons. — Vue du quartier impérial au camp de Châlons. — Ruines de Delhi; Convoi de Cipayes et de Mahrattes. — Vues de la Kabylie (d'après les dessins de M. le capitaine Cluseret) : une Rue d'Ait-Herba; Ruines de la Djemma d'Ait-Herba; Route impériale de Paris au sept des Beni Iaya; Aïn-Tletesert; un intérieur à Ait-Saïb. — Fêtes de Laval : Char de l'Industrie. — Rébus.

— Ces jours derniers, on avait apporté à la fonderie du port militaire de Cherbourg, une pièce de canon trouvée à la basse mer dans la rade de la Hougue, et provenant d'un des bâtiments de l'escadre de Tourville, qui y furent incendiés à l'issue de la grande bataille navale de 1692. Quand on est venu à casser ce canon pour le mettre en fourneau

et le fondre, on l'a trouvé entièrement chargé. La pièce et le boulet étaient assez bien conservés, malgré l'oxydation qu'avait dû produire un séjour de plus d'un siècle et demi dans l'eau de mer. La gousse contenue dans une enveloppe de toile à voile, exhalait encore une odeur de poudre, mais cette poudre avait subi une altération telle, qu'elle ne produisait aucune détonation et avait perdu toute sa force : elle était devenue aussi inerte qu'une poignée de terre. (Phare de la Manche.)

— On lit dans le *Courrier du Gard* :

« M. Mazaorie, de Saint-Nazaire, près Lunel, après de nombreux essais, a réussi à soustraire ses vignes à l'influence de l'oidium. Il se fera un véritable plaisir de montrer aux personnes qui voudront bien se rendre chez lui et visiter ses terres, les heureux et magnifiques résultats qu'il a obtenus. Chaque hectare lui produira 250 hectolitres de vin. Aux personnes qui, à la prochaine campagne, désireraient mettre à profit son expérience pour la guérison de la vigne, il prouvera que la préparation chimique qu'il applique à ses souches, loin de coûter des sommes considérables, comme le soufrage, par exemple, ne doit pas revenir à plus de 10 fr. par hectare. »

Pour les faits divers : P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Hambourg, samedi 19 septembre, au soir. — On a reçu ici une dépêche de Trieste qui confirme la retraite du général Havelock et la représente comme un véritable désastre. Les rebelles ont enlevé et brûlé des convois de vivres et massacré les malades et les blessés. (Le Nord.)

Vienne, lundi 21 septembre. — « Le résultat des élections en Moldavie est connu. Sur 87 élections, 66 se sont prononcées pour l'union, 15 se trouvent être sans couleur, et 6 seulement anti-unionistes. »

» Les élections en Valachie ont commencé le 19 et seront terminées le 29. — Havas. »

#### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, le Tarif spécial ci-après :

#### Transports à grande vitesse.

#### TARIF SPÉCIAL

Pour le transport du Poisson frais, des Huîtres et Coquillages.

LIEUX DE DÉPART et de DESTINATION.	PRIX par 1,000 kilogram. sans frais de manutention.
De SAINT-NAZAIRE à PARIS. . . . .	104 fr. »
De SAINT-NAZAIRE à LIMOGES.	100 »

**NOTA.** — Les marchandises expédiées de ou pour une station non dénommée ci-dessus, comprise entre deux stations dénommées, jouiront du bénéfice du présent Tarif spécial, en payant le prix fixé pour la station dénommée, située après la station destinataire, si la taxe ainsi calculée est plus avantageuse pour les Expéditeurs que celle du Tarif général.

#### CONDITIONS DU PRÉSENT TARIF.

Pour jouir du présent Tarif, l'Expéditeur doit fournir un poids de 50 kilogrammes au minimum.

Toute expédition inférieure à 50 kilogrammes sera taxée au Tarif général de la Compagnie, à moins qu'il n'y ait intérêt pour l'Expéditeur à payer au prix du présent Tarif comme pour 50 kilogrammes.

L'application du présent Tarif reste soumise aux conditions des Tarifs généraux de la Compagnie, en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions particulières qui précèdent.

#### Marché de Saumur du 19 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.) 17 74	Graine de luzerne. 80 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 17 05	— de colza . . . 50 —
Seigle . . . . . 10 40	— de lin . . . 27 30
Orge . . . . . 10 40	Amandes en coques
Avoine (entrée) . . . 10 —	(l'hectolitre) . . . —
Fèves . . . . . 13 20	— cassées (50 k) 120 —
Pois blancs. . . . . 56 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges . . . . . 54 —	compris le fût,
— verts . . . . . —	1 <sup>er</sup> choix 1856. 150 —
Cire jaune (30 kil) . 220 —	2 <sup>e</sup> (d) — . . . 120 —
Huile de noix ordin. 80 —	3 <sup>e</sup> — . . . . . 100 —
— de chenevis. . . 53 —	— de Chinon. . . 100 —
— de lin. . . . . 60 —	— de Bourgueil . 150 —
Paille hors barrière. (a) 25 15	Vin blanc des Cot.,
Foin . . . . . id. . . 57 72	1 <sup>re</sup> qualité 1856 —
Luzerne. . . . . 58 50	2 <sup>e</sup> — . . . . . 90 —
Graine de trèfle. . . 80 —	3 <sup>e</sup> (b) — . . . 60 —

(a) Prix de l'administration militaire.

(b) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

luppée dans ce complot, comme l'amiral, comme la comtesse, comme Smarth et le capitaine, et Dessalines... elle eût été châtiée... Le châtiement, c'est la mort... Ah! malgré son ingratitude, malgré tout ce qu'elle m'a fait, je l'aime et ne peux me résoudre à la voir souffrir... je l'aime... Hélas! n'est-ce pas le seul être que j'aie chéri après son père? ne lui ai-je pas donné mon lait?... les caresses de ses petits bras ne me consolait-elles pas autrefois?... Je voudrais qu'elle me fût indifférente, je voudrais même la détester comme elle me hait! Mais non, mon cœur l'aime parce que mes entrailles l'ont portée... Oh! je sèmerai l'épouvante et le carnage autour d'elle, et son seul châtiement sera d'assister à mon triomphe.

La Rémédios s'animait en parlant en elle-même, et ses pieds couraient sous les broussailles, insensibles au tranchant des cailloux, broyant les épinettes et soulevant la poussière. Mais si puissante que fût cette volonté de fer, le corps dut céder aux fatigues d'une marche forcée; la mulâtresse arriva boiteuse, exténuée, sous les grands arbres qui enveloppaient la somptueuse habitation que Dessalines possédait près de Saint-Marc. Elle ne tarda pas à rencontrer l'un des nègres de garde qui rôdaient constamment autour de la maison; le jour commençait à poindre, Medi reconnut ce nègre et lui dit :

— Bonjour, Jean-Marie. — Tiens! c'est vous, Medi, que faites-vous donc là? — J'arrive des Tamarins; Son Excellence est-elle ici? — Non, voilà bien quinze jours

que le général n'est venu à Sainte-Rose. — Et Juliette, est-elle à Saint-Marc? — Oui. — Il n'y a donc personne à Sainte-Rose? — L'atelier et le commandeur, voilà tout. — Tant pis... Écoute, Jean-Marie, tu sais qui je suis? — Un peu, vous êtes assez connue, ma comère. — Tu sais que quand je jette un sort... — Ne parlons pas de ça, vous me donnez la chair de poule. — Eh bien, si tu fais la commission que je vais te donner, je mettrai dans ta main un amulette, et cet amulette te fera vivre dix ans de plus que tu ne dois. — Donnez vite l'amulette et la commission, comère, je suis votre homme. — Tiens.

La Rémédios mit dans les mains avides du nègre l'une de ses boucles d'oreille.

— Maintenant, dit-elle, tu vas me faire entrer dans la maison sans qu'on me voie, et tu partiras pour Saint-Marc. Tu iras droit à Dessalines, et lui feras savoir que je l'attends à Sainte-Rose, où il faut absolument que je lui parle; tu lui recommanderas de venir seul, de ne confier à personne ce voyage, de n'en parler à qui que ce soit, pas même à Juliette; tu lui diras qu'il s'agit de sa vie, et que s'il manque ce rendez-vous il est mort. Tu m'as bien entendu? répète.

Le nègre répéta mot à mot ce que la Rémédios lui avait dit, puis il la fit entrer dans la maison et partit à toutes jambes.

(La suite au prochain numéro.)



Nous recommandons à nos abonnés le BIBLIOPHILE, journal hebdomadaire de bibliographie universelle. Cette publication rend compte chaque dimanche, des principaux livres édités récemment, soit en France, soit à l'étranger.

Voici le sommaire des principaux articles que nous avons remarqués dans le numéro du 5 juillet. — VOYAGE A LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, le capitaine Guillaud : Importance militaire et commerciale de l'île de Moïette, dans la mer des Indes. Exploration de la côte orientale d'Afrique, par le brick français le Ducouédic. Documents sur l'histoire de cette contrée, depuis les temps les plus reculés. Indices nombreux qui prouvent que les Arabes ont été les premiers navigateurs dans l'océan Indien. Avenir de ces contrées : Intérêt qu'elles offrent aujourd'hui à l'Europe en général et à la France en particulier. — LES RÔMES. HISTOIRE VRAIE DES VRAIS BOHÉMIENS, J. A. Vaillant : Origine des

Rômes. Travaux antérieurs sur ce peuple et sa langue. Ses migrations et ses établissements sur les divers points du globe. Statistique des Rômes nomades en Europe. Légende des Rômes sur l'origine du christianisme, vers le onzième siècle avant notre ère. — RÉVÉLATIONS, A. Morin : Le Buisson ardent. Apparition de l'esprit, poésie. — Inventaire du règne animal et des ressources que l'homme pourrait en tirer. Plan de réforme scientifique. — ROTATIONS ET DIAMÈTRES DES PLANÈTES, Ed. Gand. — RÉFORME DE LA GÉOMÉTRIE, Charles Bailly. — DU SOMNAMBULISME MÉDICAL, docteur Huguot. — MÉTHODE FACILE POUR APPRENDRE A LIRE, Dessirier. — NOTES SUR LE SEL COMMUN, docteur Lebocher. — ANALYSE DES REVUES PÉRIODIQUES : Revue Britannique, mémoires de F. Perhès, traduits de l'allemand. Revue des Deux-Mondes, Gretchen, récit de la haute mer. Alliance des arts et de l'industrie. Rédacteur en chef : Felix Foucou. On s'abonne à

Paris, rue Coq-Héron, 5. Prix de l'abonnement : Paris, un an 8 fr. — Départements, un an 10 fr.

Nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs en leur recommandant l'usage des PLUMES-DUPRÉ, nous nous servons de ces plumes et constatons leur supériorité sur toutes les autres.

Les perfectionnements obtenus par M. Dupré tiennent à l'ingénieux système qu'il a trouvé pour diriger d'une manière égale, régulière et facile, l'écoulement de l'encre dont la plume est chargée. — Voir aux annonces.

BOURSE DU 19 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 67 20.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 91 50.

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement — Ferme à 67 20.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 91 50

### Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le vingt-un septembre dernier, le jugement déclaratif de faillite du sieur Pierre David, marchand à Tigné, en date du trente-un août précédent, a été rapporté.

Pour extrait conforme :

Le Greffier du Tribunal,  
E. CORNILLEAU.

(529)

### A VENDRE

En totalité ou en deux lots,  
PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire  
à Saumur,

Le Mercredi 30 septembre 1857,  
à l'heure de midi,

### LA MAISON,

De feu M. BERTHELOT-COUSCHER,  
Dernièrement occupée par M. Latouche  
Située à Saumur, rue St-Nicolas,

Et composée comme suit :

Un porche ; à droite du porche une boutique, arrière-boutique, chambre au premier et au second étage, grenier et cave, joignant à l'ouest la maison Jouanneau ;

A gauche du porche, et joignant à l'est la maison de M. Dezé, magasin au rez-de-chaussée, cuisine, remise, écurie, salon, salle à manger et chambres à coucher au premier étage ; plusieurs chambres à coucher au second étage, greniers, caves et cour.

Cette maison, qui comporte une façade de 15 mètres 50 centimètres, pourra être divisée et vendue en deux lots, dont le premier aura en façade 8 mètres, et le second 7 mètres 50 centimètres. (521)

Etude de M<sup>e</sup> GABEAU, notaire  
à Bauge.

### A VENDRE

En totalité ou par parties,

Trois FERMES et trois CLOSE-RIES en un seul tenant, situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et Chevire, à 2 kilomètres de Bauge, entre les routes de La Flèche et du Lude, totalisant environ cent trente deux hectares.

S'adresser, pour tous les renseignements, à M<sup>e</sup> GABEAU, notaire, et, pour traiter, à M. BRY, propriétaire, aux Rosiers. (511)

### A CÉDER

DE SUITE.

UN MAGASIN DE TAPISSIER  
MARCHAND DE MEUBLES,  
Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelie. (453)

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M<sup>e</sup> SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8, est transférée même rue, n<sup>o</sup> 3. (379)

### A AFFERMER

Pour le 25 décembre 1857,

LA TUILLERIE DE MARIGNY, située à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur le bord de la Vienne.

S'adresser, à l'Isle-Bouchard, à M<sup>e</sup> PILLOT, notaire,  
Et à Saumur, au bureau du Journal.



### POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (286)

Douceur, durée, régularité et économie de temps.

### PLUMES DUPRÉ

Dites PLUMES EXPÉDITIVES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

40 Lignes sans reprendre d'encre.

Les PLUMES DUPRÉ, dont la bonté est incontestable, portent un régulateur mobile qui fait réservoir d'encre au-dessus du bec, ou régularise l'écoulement qui s'effectue à la plus légère pression, facilite la correction de l'écriture, imprime à la plume une douce impulsion et en diffère l'usure.

PLUMES A POINTES COULANTES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

20 Lignes sans reprendre d'encre.

La plume à pointe coulante doit son immense supériorité à la forme concave de son bec qui retient toujours près de la pointe la même quantité d'encre, dont l'écoulement a lieu jusqu'à la fin avec la plus grande égalité.

La grande supériorité des PLUMES DUPRÉ, sur toutes les plumes métalliques connues jusqu'à présent, c'est que même entre les mains d'écoliers elles ne s'usent que très-lentement et il est difficile de revenir aux autres systèmes quand une fois on a usé de celui-ci.

Prix des boîtes de 50 plumes expéditives. . . 1 fr.

Id., à pointes coulantes. . . 60 cent.

SE VENDENT AUSSI AU DÉTAIL.

Seul dépositaire, à Saumur, LECOTTIER, RELIEUR, rue du Petit-Maure, 12.

M<sup>lle</sup> AUGUSTINE BERGAULT, demeurant à Saumur, rue du Puits-Trouillet, n<sup>o</sup> 15, reçue à l'Académie de Rennes, pour l'enseignement des jeunes demoiselles, se propose de donner des leçons tant en sa demeure qu'à domicile. Elle fera tout son possible pour mériter la bienveillance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (522)

### A CÉDER

Dans une ville de 30 000 âmes et à 14 myriamètres de Saumur, un MAGASIN DE MODES bien achalandé,

### ET A VENDRE

Une MAISON, avec jardin, Basse-Ne, à Saumur; pour le 1<sup>er</sup> article, toute facilité de paiement, pour le 2<sup>e</sup> article les conditions seront avantageuses.

S'adresser à M. RIMBAULT, Grand-Rue, n<sup>o</sup> 52, à Saumur. (510)

### AVIS AUX DARTREUX

La boîte découverte faite par M. Dumont, pharmacien à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Damiou, place de la Bilange; à Angers, pharmacie de M. Menière. (320)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

# LE BIBLIOPHILE

JOURNAL DE BIBLIOPHILIE UNIVERSELLE,

Paraît tous les dimanches,

IL REND COMPTE DES LIVRES LES PLUS INTÉRESSANTS AU FUR ET A MESURE DE LEUR PUBLICATION,

SOIT EN FRANCE, SOIT A L'ÉTRANGER.

Voyages. — Histoire. — Littérature familière — Philosophie. — Sciences. — Beaux-Arts. —

OEuvres de Théâtre — Poésie. — Romans. — Nouvelles.

Toute production écrite de l'intelligence, en un mot, y est résumée et analysée impartialement.

CE JOURNAL REMPLIT VÉRITABLEMENT UNE LACUNE DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE,

EN METTANT CHACUN A MÊME DE S'INITIER RAPIDEMENT CHAQUE SEMAINE A TOUT CE QUI S'EST PUBLIÉ D'IMPORTANT AUTOUR DE LUI.

FELIX FOUCOU, Rédacteur en chef.

PRIX D'ABONNEMENT: Pour Paris, un an, 8 fr. — six mois, 5 fr. — Pour les départements: Un an, 10 fr. — Six mois, 6 fr. ÉTRANGER: Surtaxe suivant les pays.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et en province, chez tous les Libraires et Directeurs de Messageries.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES

N<sup>o</sup> 88. SAUMUR. BAUME DE COPAHU PUR. 4<sup>e</sup> DÉPÔT.

PARIS. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE. Approuvé par la FACULTE DE PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS. Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVERTÉBRÉS VADE-MECUM de L'ÉBEL. Prix: 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr. Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

A LOUER

Présentement, APPARTEMENT complet au 1<sup>er</sup>, maison SAILLAN, rue de la Tonnelie. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.